

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET SCOLARISATION DES ENFANTS DU PRIMAIRE :

le territoire de Sassandra

RONAN BALAC ET BENJAMIN ZANOU

La scolarisation est un élément très important dans les représentations d'ascensions sociales des Ivoiriens et des étrangers de Côte-d'Ivoire. Désirée par tous les parents, elle ne peut, cependant, se réaliser concrètement pour tous les enfants. Cet écart entre désir et réalité explique le malaise actuel des populations.

Les investissements, réussis et non réussis dans la scolarisation, constituent de cette façon des indicateurs de l'état de santé économique et social des familles mais forment aussi, de manière plus large, des indicateurs de l'état de santé économique, social et politique du pays (1).

Nous nous proposons dans cette communication d'étudier la scolarisation des enfants du primaire pour l'ensemble du pays de façon générale et pour la sous-préfecture de Sassandra de façon particulière.

L'analyse du phénomène scolaire au niveau national, se justifie par la dépendance étroite existant entre territoire national et sous-préfectoral ; d'une part, par le rôle d'arbitrage de l'État dans la politique d'aménagement du territoire, et d'autre part, par le caractère extrêmement mobile des populations allochtones et autochtones dans le pays et hors de celui-ci. L'observation des ruptures dans l'évolution de l'éducation en Côte-d'Ivoire et l'analyse des disparités géographiques et culturelles de la scolarisation de 1960 à nos jours forment le contenu de ce premier développement. La deuxième partie présente l'étude des ruptures et des disparités sur le territoire de Sassandra ainsi que les solutions adoptées par les populations pour corriger ces diffi-

1. Pour une étude récente et fine de l'éducation en Côte-d'Ivoire, voir Proteau L. (1996).

cultés. Les enquêtes étant actuellement en cours de traitement nous exposons ici une analyse très succincte.

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DU PRIMAIRE EN CÔTE-D'IVOIRE

Le développement de l'éducation scolaire

S'il est vrai que l'école ivoirienne a aujourd'hui un peu plus d'un siècle d'existence (SOSOO, s.d.), ce n'est qu'à partir de 1960, année de l'indépendance nationale, que le système a connu un décollage véritable. Entre 1960 et nos jours deux périodes se distinguent cependant nettement :

- la première 1960-1980 est une période de forte croissance des infrastructures et des effectifs, et correspond à une croissance forte de l'économie ;
- la seconde 1981-1995 est une période de faible croissance, elle est à mettre en relation également avec la tendance économique difficile de ces deux dernières décennies.

Les efforts de scolarisation entrepris par l'État, les collectivités villageoises et les promoteurs privés au lendemain de l'indépendance ont fait croître considérablement les infrastructures de l'enseignement et les effectifs scolaires. Ainsi, en 1979-1980, soit vingt ans après l'Indépendance, le nombre d'écolés est passé d'un peu plus de 1500 unités à plus de 4 400, celui des classes d'un peu plus de 4 500 à plus de 23 000 et celui des effectifs de 200 000 à plus de 950 000 (tableau 1). Sur cette durée, ces trois éléments ont enregistré respectivement un taux de croissance annuel moyen de 9,3 %, 20,4 % et 18,8 %.

De même, des efforts ont été faits dans le domaine de la formation des formateurs en quantité mais surtout en qualité. Ainsi, de 1961-1962 à 1983-1984, le nombre d'instituteurs et d'instituteurs adjoints est passé de 30 % à 76,1 % des enseignants du primaire public.

Tableau 1. Évolution des structures scolaires et des effectifs dans l'enseignement primaire au niveau national.

Année scolaire	Écoles	Classes	Effectifs
1959-60	1 543	4 585	200 046
1979-80	4 418	23 277	954 190
1992-93	7 067	38 117	1 481 912

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Enseignement et Formation en Côte-d'Ivoire.

Ces résultats sont dus à la politique du gouvernement qui a voulu en finir avec l'école coloniale « génératrice d'inégalités ». En effet, le retard de la Côte-d'Ivoire dans le domaine de l'éducation par rapport à certains pays d'Afrique Noire francophone a été un argument pour faire de l'éducation, la priorité des priorités. Ainsi, les ressources consacrées à l'éducation (dépenses de fonctionnement) ont connu un taux d'accroissement moyen de près de 200 % entre 1960 et 1980.

Depuis le début des années quatre-vingts, le développement du système éducatif connaît des difficultés. Les infrastructures éducatives et les effectifs du premier degré n'ont connu qu'une croissance annuelle relativement lente (environ 4 %). La progression du nombre d'écoles et de classes est relativement faible entre 1979-80 et 1992-93. Les rendements internes se sont relativement détériorés engendrant de nombreux cas de redoublements et d'abandons. Cette situation doit être mise en relation avec la crise économique de la décennie quatre-vingt aggravée par la mévente des produits d'exportation notamment le café et le cacao.

Confronté à la crise, l'État n'a plus la capacité de faire face à toutes les demandes de scolarisation. Par ailleurs, les possibilités pour les parents de financer les études de leurs enfants se sont réduites face à l'augmentation des frais d'écolage. L'effet conjugué de ces éléments peut être observé dans l'évolution des infrastructures et des effectifs scolaires.

Les disparités dans les taux de scolarisation

L'évolution de la scolarisation est mesurée par le taux de scolarisation des 6-14 ans qui passe de 42,7 % en 1975 à 54,6 % en 1988. Ces proportions globales masquent de grandes inégalités entre sexes, milieux d'habitat, régions, nationalités... Ainsi, en 1975 un garçon sur deux était scolarisé (tableau 2) alors qu'une fille sur trois seulement l'était la même année ! En 1988, malgré un accroissement général de la proportion des scolarisés, l'écart en défaveur des filles se maintient et augmente même légèrement, passant de 16 à 16,4 points. Il semble que le poids des motifs culturels soit ici déterminant : une priorité est donnée à la scolarisation des garçons, aux dépens des filles destinées davantage aux tâches domestiques.

D'importants écarts, entre les taux de scolarisation, existent également selon le milieu d'habitat : le milieu urbain est favorisé par rapport au milieu rural. En 1975, cette différence est de 21,4 points, en 1988, cet écart se creuse pour atteindre 26,7 points. L'explication est principalement d'ordre politique et économique. Les écoles, pour un même nombre d'habitants, sont relativement plus importantes en ville qu'en milieu rural. La résidence géographique urbaine du pouvoir politique et des populations à hauts revenus permet

Tableau 2. Taux de scolarisation et leurs écarts selon le sexe, le milieu d'habitat et la nationalité en 1975 et 1988 en Côte-d'Ivoire.

		1975	1988
Sexe	Garçon	50,3	62,6
	Fillè	34,3	46,2
	Écarts en points	16,0	+ 16,4
Milieu Habitat	Urbain	57,8	70,7
	Rural	36,4	44,0
	Écarts en points	+ 21,4	+ 26,7
Nationalité	Ivoirien	45,5	57,9
	Non Ivoirien	25,7	43,1
	Écarts en points	+ 19,8	+ 14,8
Général		42,7	54,6

Sources : RGPH 1975 et 1988 (I.N.S.).

de comprendre cet état de fait. Cette explication vaut aussi pour les disparités existant entre les dix régions de Côte-d'Ivoire : Sud et Nord, et Sud-Est Sud-Ouest s'opposent.

Des différences par nationalité s'observent également. Les Ivoiriens présentent par rapport aux étrangers des taux de scolarisation plus élevés. Ici, cependant l'écart se réduit entre 1975 et 1988, signe d'une meilleure intégration économique des populations étrangères avec le temps.

Ces disparités dans la scolarisation, remarquées à l'échelle nationale, s'observent également à l'échelle locale comme le montre le cas de la sous-préfecture de Sassandra.

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DU PRIMAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SASSANDRA

Le développement de l'infrastructure scolaire

Appartenant à la dernière région pionnière de Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Sassandra accuse, par rapport à l'ensemble national, un retard dans le développement de ses infrastructures scolaires. Mais plus encore, le peuplement et la mise en valeur économique réalisés par fronts successifs à l'intérieur de la circonscription ont entraîné au sein même de celle-ci une diffusion inégale des constructions d'écoles primaires.

La répartition géographique des infrastructures scolaires (carte 4) est très inégale selon les zones. Une corrélation positive s'observe entre l'âge des installations humaines, le nombre et l'année de création des écoles. La ville de Sassandra, les zones rurales « littorale », « ancienne » et « intermédiaire », régions où le plus fort du peuplement s'est réalisé dans les décennies soixante et soixante-dix, disposent des infrastructures scolaires les plus nombreuses et les plus anciennes, alors que les zones « pionnière ouest » et « pionnière est », régions où le plus fort du peuplement s'est réalisé dans les décennies soixante-dix et quatre-vingts, ne présentent que des infrastructures peu nombreuses et de création récente, pour l'essentiel réalisées à la fin des années quatre-vingts. Les écoles se sont ouvertes au fur et à mesure du peuplement et de l'arrivée à l'âge de scolarisation des enfants des migrants.

Au-delà des disparités géographiques déjà remarquées, deux phénomènes importants apparaissent (tableau 3) :

- le très fort accroissement du nombre d'écoles dans la décennie quatre-vingts (près d'une école sur deux, aujourd'hui, a été créée durant cette période) ;
- la chute brutale de cet accroissement dans la première moitié des années quatre-vingt-dix.

Le premier phénomène s'explique par la très forte immigration des populations allochtones de la décennie quatre-vingts et surtout par le fort accroissement naturel des allochtones installés avant 1980.

Tableau 3. Répartition des écoles selon leur décennie de création et leur zone géographique d'installation.

Décennie	Sassandra ville	Bolo	Zone littorale	Zone ancienne	Zone intermédiaire	Zone pionnière est	Zone pionnière ouest	Total effectif	Total en %
Avant 1940	1							1	2
1940-49			1	1	1			3	6
1950-59			1	3	3			7	13
1960-69	3			1	1		1	6	12
1970-79	1	1	1	2	1			6	12
1980-89	2	1	2	7	5		7	24	46
1990-94		1		2		1	1	5	9
Total	7	3	5	16	11	1	9	52	100

Source : Inspection de l'Enseignement primaire de Sassandra.

L'explication du second phénomène repose sur la crise, conjoncturelle et structurelle, que connaît le pays depuis le début des années quatre-vingts. L'ouverture d'une école est conditionnée par les revenus des villageois et par le budget de l'État. Le bâtiment des classes et le logement de l'instituteur sont en effet construits grâce aux cotisations financières des villageois. Le maître d'école est quant à lui rémunéré par l'État. La mévente des produits, café et cacao en 1988-89, qui a entraîné la division par deux, voire par trois, du revenu des planteurs, a contrarié l'investissement des villageois dans la construction des infrastructures scolaires. Parallèlement, les plans d'ajustement structurel engagés par l'État l'ont conduit à réduire ses dépenses budgétaires et donc à bloquer les formations d'instituteurs et par conséquent le nombre d'affectations.

La « crise » de l'éducation, apparue au niveau national dès le début des années quatre-vingts, intervient donc plus tardivement mais très brutalement dans le début des années quatre-vingt-dix sur le territoire de Sassandra. La rupture est spectaculaire. Elle bouleverse les stratégies économiques et sociales des familles.

Les disparités du taux de scolarisation

Le tableau 4 présente en 1972 ⁽²⁾ et 1988, pour la sous-préfecture de Sassandra et de la région du Sud-Ouest, les taux de scolarisation des 6-14 ans par sexe, par milieu d'habitat et par nationalité.

Nous pouvons observer, entre 1972 et 1988, une tendance générale à la baisse des taux de scolarisation. Cette dégradation, étonnante au premier abord, s'explique en fait aisément. C'est la non adaptation synchrone de l'infrastructure scolaire à l'accroissement extrêmement rapide des populations dans les années quatre-vingts qui explique ce déficit de la scolarisation. L'amplitude de la baisse des taux s'expliquerait aussi par le niveau relativement élevé de la scolarisation en 1972. Si l'on compare en effet ce niveau de scolarisation à celui de la moyenne nationale en 1975, on remarque les taux plus élevés du territoire de Sassandra. Ces taux de valeurs supérieures pourraient s'expliquer par l'émigration, au tout début des années soixante-dix, de manœuvres et de leurs familles en direction du port voisin de San Pedro alors en pleine expansion. Le départ de ces populations, caractérisées par une très faible scolarisation, aurait eu pour effet de réduire l'effectif des enfants en âge scolaire et de diminuer très peu l'effectif des enfants scolarisés, si bien que les taux de scolarisation de la sous-préfecture de Sassandra se seraient accrus durant cette période.

2. Les données brutes sont présentées en annexes 1 et 2.

Tableau 4. Taux de scolarisation et leurs écarts selon le sexe, le milieu d'habitat et la nationalité en 1972 et 1988 de la sous-préfecture de Sassandra et en 1988 de la région Sud-Ouest.

		1972 S/P Sass	1988 S/P Sass	1988 S.-O.
Sexe	Garçon	57,9	54,2	50,9
	Fille	43,3	35,1	35,8
	Écarts en pts.	+ 14,6	+ 19,1	+ 15,1
Milieu Habitat	Urbain	55,5	68,1	67,8
	Rural	49,2	38,7	36,0
	Écarts en pts.	+ 6,3	+ 29,4	+ 31,8
Nationalité	Ivoirien	—	51,9	48,7
	Non-Ivoirien	—	32,8	32,8
	Écarts en pts.	—	+ 19,0	+ 16,0
Général		51,3	45,0	43,6

Sources : ARSO 1972 et RGPH 1988 (I.N.S.).

La confrontation des taux de scolarisation de la sous-préfecture à ceux du niveau national en 1988 confirme le constat d'un faible niveau actuel de la scolarisation dans la circonscription. Ce rapprochement des données indique également les plus grandes inégalités de scolarisation par sexe et par milieu d'habitat de la sous-préfecture.

Toutes ces comparaisons effectuées dans le temps et dans l'espace soulignent la situation actuelle difficile de la scolarisation dans le territoire de Sassandra. Un examen plus précis de la circonscription permet de remarquer que ces difficultés sont cependant plus ou moins importantes selon la zone de résidence et les populations concernées (tableau 5). L'étude de ces niveaux de scolarisation pour les trois groupes numériquement les plus importants, les autochtones, les Baoulé et les Burkinabè, résumant assez bien les oppositions qui existent sur le territoire entre les zones géographiques et les populations résidentes.

Les taux de scolarisation en 1993 sont d'un niveau très différent dans ces trois groupes. Pour les autochtones, quelle que soit la zone, les taux de scolarisation sont proches. Les taux les plus élevés enregistrés dans la ville de Sassandra, le complexe de Bolo et la zone littorale s'expliquent par une meilleure dotation des sites urbain, péri-urbain et du complexe agro-industriel en infrastructures scolaires. Cependant les différences de niveau avec les zones rurales intermédiaires et pionnières ouest sont relativement faibles. Ceci s'explique par le fait que les villages-centres dans lesquels résident les

Tableau 5 : Taux de scolarisation 1993 et taux d'émigration et d'immigration des 6 - 14 ans (1991-1993) par zone et par groupes ethniques (en %).

Groupe ethnique	Zone	Taux de scolarisation	Taux d'émigrés 6-14 ans	Taux d'immigrés des 6-14 ans	Effectifs des 6-14 ans
Autochtone	Sassandra ville	79,4	24,4	38,2	68
	Bolo	90,2	27,9	39,3	126
	Littorale	81,5	23,1	12,0	92
	Ancienne	(40,0)	(8,3)	(10,0)	10
	Intermédiaire	76,9	24,2	10,5	143
	Pionnière Est	(0,0)	-	-	1
	Pionnière Ouest	72,0	14,3	16,0	25
Baoulé	Sassandra ville	84,5	31,3	47,9	71
	Bolo	85,6	48,0	39,4	104
	Littorale	(83,3)	(62,5)	(50,0)	12
	Ancienne	-	-	-	0
	Intermédiaire	47,6	30,3	12,3	106
	Pionnière Est	34,2	28,9	27,5	117
	Pionnière Ouest	25,4	17,4	11,1	126
Burkinabè	Sassandra ville	74,4	23,7	7,7	39
	Bolo	52,3	54,4	18,3	126
	Littorale	-	-	-	0
	Ancienne	47,6	13,2	5,8	103
	Intermédiaire	19,0	14,1	3,0	168
	Pionnière Est	(22,2)	(20,0)	-	9
	Pionnière Ouest	12,8	18,6	14,5	117

Source : Fichier d'enquête ENSEA-ORSTOM, S/P de Sassandra, nov.-déc. 1993.

autochtones ruraux pour leur très grande majorité sont aussi les unités de peuplement les mieux dotées en infrastructures.

Chez les allochtones, la situation est plus contrastée. Si les niveaux de scolarisation sont relativement élevés dans la ville de Sassandra et le complexe de Bolo, ces niveaux fléchissent dans la zone ancienne et s'effondrent dans les zones intermédiaire et pionnière. La faiblesse de la scolarisation des allochtones du pays rural s'explique par l'absence d'écoles dans les campements, lieux de résidence de la majorité des Baoulé et des Burkinabè. L'inégale répartition des infrastructures scolaires sur le territoire de Sassandra explique les disparités de scolarisation au sein d'une même communauté. C'est l'absence d'établissements scolaires qui explique, d'abord, la faiblesse de la scolarisation.

Nous remarquons également, pour une même zone d'appartenance, une disparité des taux de scolarisation entre ces trois populations, notamment pour les zones rurales. Ces disparités s'expliquent par la position économique différente de chaque population au sein du système de production dominant dans chaque zone : l'économie urbaine à Sassandra, le système agro-industriel à Bolo et le système d'économie de plantation dans les zones rurales.

Les autochtones présentent des taux de scolarisation supérieurs à 70 %. Ces fortes valeurs s'expliquent par la position de détenteurs coutumiers des terres qu'ils occupent. La rente foncière confère aux autochtones une richesse économique importante qui leur a permis d'investir dans la scolarisation de leurs enfants. Les Burkinabè présentent les taux de scolarisation les plus faibles. Immigrés tardifs et détenteurs pour la majorité d'entre eux de leur seule force de travail, ils se situent dans le système de production dans une position économique précaire qui contrarie leur investissement scolaire. Le niveau de scolarisation des Baoulé est entre celui des autochtones et celui des Burkinabè. Détenteurs aujourd'hui pour la majorité d'entre eux de la terre et de la main-d'oeuvre, cette population allochtone se place dans le modèle de production d'économie de plantation à une position économique et sociale intermédiaire qui lui permet d'investir partiellement dans la scolarisation de ses enfants.

La présence d'infrastructures scolaires mais également la position économique et sociale des individus dans le système de production sont donc déterminantes pour expliquer le niveau de scolarisation.

La mobilité comme réponse à la « crise »

Les différences de dotations d'infrastructures scolaires observées à l'intérieur de la sous-préfecture comme celles entre la sous-préfecture et l'ensemble national ont entraîné l'émergence d'une mobilité particulière : les migrations scolaires. Cette mobilité est aussi incitée par les relations sociales et économiques que les résidents entretiennent avec leur région d'origine et les autres régions d'accueil.

Pour l'ensemble des zones rurales faiblement pourvues en infrastructures scolaires, la proportion d'enfants en âge scolaire émigrés est plus forte que celle des enfants immigrés ; alors que, à l'opposé à Sassandra et à Bolo, cette proportion d'enfants émigrés est plus faible que celle des immigrés excepté toutefois pour les Burkinabè (tableau 5). La mobilité des enfants constitue une « réponse » à la crise mais elle est également une façon de renforcer les réseaux migratoires et sociaux des résidents. La création d'écoles clandestines peut aussi apparaître comme une solution. Elle est notamment adoptée

par les populations baoulé qui sont particulièrement isolées et en nombre suffisamment important. Cependant, le caractère illégal et surtout précaire de ces écoles en limite l'efficacité.

CONCLUSION

Notre ambition dans cette communication se limitait à vouloir caractériser de façon très globale la situation de la scolarisation de la sous-préfecture de Sassandra dans l'ensemble national.

Ce qui paraît remarquable c'est la faiblesse actuelle de la scolarisation de la sous-préfecture, et de la région du Sud-Ouest dans son ensemble, par rapport aux situations du passé et à la moyenne nationale actuelle. Cette faiblesse se répartit inégalement selon le territoire, le milieu d'habitat, les différentes populations et selon le sexe. Elle s'explique par le caractère récent du peuplement de certaines zones, par l'accroissement naturel important des populations allochtones et par la position économique encore précaire de la majorité des familles insérées dans l'économie de plantation ou dans les circuits du commerce et de la ville.

De plus, les plans d'ajustement structurel et la baisse des prix d'achat du café et du cacao amplifient aujourd'hui les difficultés de cette circonscription de Sassandra. Dans cette conjoncture nationale dépressive, on peut penser que les migrations scolaires constituent une réponse très partielle et peu efficace pour pallier la crise locale de la scolarisation.

BIBLIOGRAPHIE

- ARSO, RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, 1972. *Recensement démographique : sous-préfecture de Sassandra*, ORSTOM-BNETD, multigr., 89 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, 1978. Listings mécanographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1975.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, 1992. Listings mécanographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1988.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATIQUE, RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE. *Statistiques scolaires ; années scolaires 1959/60 à 1992/93*.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, INSPECTION DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE DE SASSANDRA, RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE, 1994. *Statistiques scolaires par école, années 1972-1994*.
- PROTEAU (L.), 1996. *École et société en Côte-d'Ivoire : les enjeux des luttes scolaires (1960-1994)*, thèse de l'EHESS, 2 volumes, multigr., 677 p.
- SOSOO (L.), date non précisée. *L'enseignement en Côte-d'Ivoire depuis les origines jusqu'en 1954*, l'Imprimerie Nationale, 82 p.

Annexe 1. Effectifs des 6-14 ans selon le sexe, le milieu d'habitat et la nationalité en 1972 et 1988 de la sous-préfecture de Sassandra et en 1988 de la région Sud-Ouest.

		1972 S/P Sass	1988 S/P Sass	1988 S.-O.
Sexe	Garçon	3 647	8 395	65 821
	Fille	3 064	7 773	60 988
Milieu Habitat	Urbain	2 223	3 470	30 388
	Rural	4 488	12 698	96 421
Nationalité	Ivoirien	-	10 354	86 201
	Non-Ivoirien	-	5 814	40 608
Total		6 711	16 168	126 809

Sources : ARSO 1972 et RGPH 1988 (I.N.S.).

Annexe 2. Effectifs des 6-14 ans élèves selon le sexe, le milieu d'habitat et la nationalité en 1972 et 1988 de la sous-préfecture de Sassandra et en 1988 de la région Sud-Ouest.

		1972 S/P Sass	1988 S/P Sass	1988 S.-O.
Sexe	Garçon	2 113	4 549	33 504
	Fille	1 327	2 731	21 808
Milieu Habitat	Urbain	1 233	2 364	20 600
	Rural	2 207	4 916	34 712
Nationalité	Ivoirien	-	5 371	42 009
	Non-Ivoirien	-	1 909	13 303
Total		3 440	7 280	55 312

Sources : ARSO 1972 et RGPH 1988 (I.N.S.).